Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale Soixante-huitième session 57^e séance plénière - après-midi

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, L'OBSERVATEUR DE LA PALESTINE AVERTIT QUE LES ACTES D'ISRAËL MENACENT LES POURPARLERS DE PAIX

Un an après l'octroi à la Palestine du statut d'État observateur non membre, son représentant a averti aujourd'hui, devant l'Assemblée générale, que les actes d'Israël sur le terrain menacent de faire dérailler les négociations directes qui ont repris le 29 juillet 2013, après trois années d'interruption.

« Tout progrès véritable demeure furtif et les espoirs s'amoindrissent au fur et à mesure que les défis sur le terrain persistent », s'est inquiété l'Observateur permanent de la Palestine. Il a averti que les actes « illégaux et destructeurs » d'Israël sèment de graves doutes quand à ses véritables intentions et renforcent la perception que cet État se sert de cette période pour consolider ses activités illégales de peuplement et l'annexion de facto du territoire palestinien, tout en cherchant à atténuer la pression internationale.

La dernière « menace » israélienne de construire des milliers d'autres habitations est en contradiction avec le fondement même de la reprise des négociations et des objectifs du processus de paix, a souligné la délégation palestinienne qui a insisté que « la solution à deux États et la campagne de peuplement d'Israël sont entièrement incompatibles ».

- « Parler de paix tout en entreprenant sa destruction, c'est se moquer de l'appui de la communauté internationale à la solution à deux États et saboter tous les efforts déployés en la matière », a dénoncé l'observateur palestinien, en appelant Israël à démontrer de manière tangible, « par la parole et par les actes », son souci de mettre un terme à l'occupation et de faire la paix.
- « On ne réalise pas la paix en changeant sa plaquette à l'ONU ni en effectuant des actes unilatéraux et encore moins en adoptant une série de résolutions anti-israéliennes », a rétorqué le Représentant permanent d'Israël. Il a accusé les dirigeants palestiniens de réclamer la création d'un État indépendant tout en insistant sur le droit du peuple palestinien de regagner l'État juif, ce qui est « un euphémisme » pour la destruction d'Israël et l'obstacle le plus important à la paix.

La délégation israélienne a accusé le leadership palestinien de ne pas préparer sa population à la paix et de continuer de nourrir une culture d'incitation au terrorisme, citant notamment en exemple le fait que des équipes de football portent le nom de terroristes responsables des attaques les plus meurtrières contre Israël.

Le représentant de l'État hébreu a fait part de son engagement en faveur des négociations avec « nos voisins palestiniens » et a appelé les États à rappeler aux Palestiniens que la seule manière de parvenir à un accord de paix durable est de passer par des négociations directes. « En travaillant ensemble, nous pourrons faire l'histoire en faisant la paix », a-t-il affirmé.

À l'instar du représentant de l'Iran, au nom du Mouvement des non-alignés, de nombreuses délégations ont fait part de l'inquiétude que leur inspire le manque de progrès dans le processus de paix et ont appelé la communauté internationale à agir pour prévenir l'effondrement du processus.

« Le pessimisme est en train de remplacer l'espoir », s'est alarmé le représentant de l'Iran, tandis que son homologue du Pakistan a constaté que la démission des négociateurs palestiniens est le signe que de graves problèmes se posent derrière les portes closes.

Au nom du Groupe des États arabes, le représentant de la Tunisie a rappelé le caractère illégal de la colonisation qui cherche, a-t-il soutenu, à modifier la démographie et à fragmenter le territoire palestinien.

Par la voie de son représentant, l'Union européenne a averti qu'elle ne reconnaîtra aucun changement aux frontières antérieures à 1967, y compris sur le statut de Jérusalem, autre que celui qui sera agréé par les parties. « La colonisation doit cesser immédiatement, y compris à Jérusalem-Est, les projets de nouvelles colonies doivent être abandonnés et tous les avant-postes construits depuis mars 2001 démantelés », a souligné le représentant. Ce dernier a dit être gravement préoccupé par les contraintes imposées à l'Autorité palestinienne dans le développement économique.

Les représentants d'Israël, de la Syrie et de la Libye ont exercé leur droit de réponse.

En début de séance, l'Assemblée générale a décidé de prolonger jusqu'au vendredi 6 décembre la date de clôture des travaux de sa Deuxième Commission chargée des questions économiques et financières.

L'Assemblée générale poursuivra l'examen de la question de Palestine demain, mardi 26 novembre, à partir de 10 heures avant de se pencher sur la situation au Moyen-Orient.

QUESTION DE PALESTINE

- a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (A/68/35)
- b) Rapport du Secrétaire général (A/68/363)

Ce rapport, qui porte sur la période allant de septembre 2012 à août 2013, contient les réponses données par Israël, le Liban et l'Organisation de libération de la Palestine sur les mesures prises pour avancer vers la paix, conformément à la résolution67/23 de l'Assemblée générale. Il contient en outre des observations du Secrétaire général sur l'état actuel du conflit israélo-palestinien et sur l'action internationale menée en vue de faire progresser le processus de paix et de parvenir à un règlement pacifique.

Le Secrétaire général rappelle que des négociations directes entre Israël et la Palestine, interrompues en septembre 2010, ont repris le 29 juillet 2013. Sur le terrain, la situation est restée difficile, en particulier pour la population qui vit en état de siège à Gaza, tandis qu'Israël demeure sous la menace de tirs de roquettes. En Cisjordanie, les tensions ont persisté, tandis que les activités de colonisation continuaient à s'accélérer. La situation sur le terrain compromet chaque jour davantage la viabilité de la solution des deux États.

Dans le même temps, les Palestiniens ont poursuivi leur ambitieux programme d'édification de l'État, et ont aussi repris, brièvement, leurs efforts pour réunir la Cisjordanie et Gaza, sans grand succès pour ce qui est de la réconciliation.

C'est les 29 et 30 juillet 2013, que le Secrétaire d'État américain a accueilli la première réunion entre responsables palestiniens et israéliens depuis septembre 2010. Une seconde session de négociations s'est tenue le 20 août à Jéricho. Le Secrétaire général dit avoir constaté, à cette occasion, que les dirigeants tant israéliens que palestiniens étaient à nouveau favorables à la solution des deux États.

Le Secrétaire général se dit convaincu que des négociations directes constituent la seule voie pour les Palestiniens qui aspirent à un État indépendant et viable et pour les Israéliens soucieux, à juste titre, de leur sécurité, solution qui leur permettra de jouer un rôle crucial dans le développement d'un Moyen-Orient stable et prospère. Pour avoir une chance d'aboutir, ces négociations doivent être sérieuses, fixer un horizon politique clair et donner des résultats positifs dans l'immédiat.

Le Secrétaire général a rappelé qu'il n'a jamais cessé d'insister pour que Jérusalem devienne, par le biais de négociations, la capitale de deux États, Israël et Palestine, avec des dispositions acceptables pour tous concernant les Lieux saints. Dans cette perspective, il espère sincèrement que les parties poursuivront résolument leurs efforts pour maintenir un climat propice à l'avancée du processus de paix.

Il a donc exhorté Israël à cesser toute activité de peuplement en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et à prendre des mesures concrètes afin d'assouplir encore les nombreuses restrictions en vigueur aussi bien en Cisjordanie qu'à Gaza. Il a aussi encouragé tous les Palestiniens à s'engager sur la voie de la non-violence et de l'unité, à poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer le maintien de l'ordre et de lutter contre l'extrémisme et les incitations à la violence contre Israël, et à continuer à établir les institutions solides et démocratiques nécessaires à l'émergence d'un État palestinien viable et indépendant.

Déclarations

M. JOHN W. ASHE, <u>Président de l'Assemblée générale</u>, a réitéré le consensus dégagé au niveau de l'Assemblée générale sur la création d'un État de Palestine indépendant et souverain dans les frontières internationales reconnues. Il a rappelé le vote de l'Assemblée générale en novembre 2011 sur l'adhésion de la Palestine comme État observateur non membre. Il a aussi rappelé la reprise des négociations directes entre Israël et l'Autorité palestinienne, avant de noter quelques signes de progrès vers la solution à deux États et de prévenir des conséquences de toute mesure contraire à la solution acceptée par l'Assemblée générale.

Le peuple palestinien, a dit le Président, continue de lutter pour son espace de vie et pour pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité. La dignité humaine, a-t-il insisté, ne peut pas être saucissonnée à Gaza ou en Cisjordanie. Il a souligné que le 14 juin dernier, il avait placé comme priorité de son mandat, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour tous les peuples et la réalisation d'un monde prospère et stable, y compris au Moyen-Orient.

« Les troubles sociaux dans un certain nombre de pays de cette région me viennent à l'esprit et c'est pour cette raison que je suis heureux de l'accord sur le programme nucléaire signé hier entre l'Iran et le G5+1 », a confié le Président. Nous devons maintenant regarder vers l'avenir et oublier les erreurs du passé, a-t-il préconisé, tout en disant être « impatient de voir la mise en œuvre de cet accord qui passera par le dialogue, car c'est par le dialogue que nous prenons conscience des problèmes des autres ». C'est par le dialogue que nous pouvons contribuer à créer la confiance nécessaire à la prise de décision et à parvenir à un accord durable, a conclu le Président.

M. RIYAD MANSOUR (État de Palestine) est revenu sur la décision « historique et courageuse » de l'Assemblée générale d'octroyer à la Palestine, le 29 novembre 2012, par la résolution 67/19, le statut d'État observateur non membre. Il a estimé que cette résolution est un pas important pour assurer à l'État de Palestine la place qui lui revient de droit dans la communauté des nations. Pour les États Membres, a-t-il avancé, cette résolution a été considérée à juste titre comme une occasion cruciale de réaffirmer et de sauver la solution à deux États.

L'observateur a indiqué que le compromis « remarquable » d'établir l'État palestinien sur seulement 22% du territoire historique en échange du rétablissement des droits des Palestiniens, de leur liberté et de la fin du conflit est l'illustration la plus audacieuse de l'engagement des Palestiniens en faveur de la paix et de la coexistence avec Israël. M. Mansour a précisé que son gouvernement avait participé à plus de 20 cycles de négociations avec Israël depuis la reprise des pourparlers directs, le 29 juillet 2013. Malheureusement, a-t-il indiqué, tout progrès véritable demeure furtif et les espoirs s'amoindrissent au fur et à mesure que les défis sur le terrain persistent.

L'observateur s'est notamment inquiété des « actions provocatrices » d'Israël, des déclarations qui sapent, a-t-il estimé, l'esprit et l'objectif des négociations qui est de trouver une issue juste aux questions relatives au statut final, notamment Jérusalem, aux réfugiés palestiniens, aux colonies de peuplement, aux frontières, à l'eau, à la sécurité et aux prisonniers. Il s'est également inquiété des fortes tensions et du manque patent de confiance engendrés par la dernière « menace » israélienne de construire des milliers d'habitations supplémentaires, en violation flagrante du doit international, au mépris de l'appel de la communauté internationale à leur suspension et en contradiction avec le fondement même de la reprise des négociations et des objectifs du processus de paix.

M. Mansour a souligné que la situation qui prévaut en Palestine est critique; les actions illégales et destructrices d'Israël semant de graves doutes quand à ses véritables intentions et renforçant la perception que cet État se sert de cette période pour consolider ses activités de peuplement illégales et l'annexion de facto du territoire palestinien, tout en cherchant à atténuer la pression internationale. L'observateur a dénoncé la construction du mur de séparation, la confiscation de terres, les déplacements forcés de population, la démolition de maisons et autres propriétés, dans la zone C notamment, ainsi que les raids militaires violents et les détentions quotidiennes de civils. Plus de 4 000 personnes ont été détenues pendant la période à l'examen et près de 5 000 Palestiniens sont emprisonnés dans des conditions terrifiantes, y compris des centaines d'enfants, s'est-il insurgé.

Il a aussi dénoncé le blocus continu de Gaza et les provocations incessantes des extrémistes israéliens dans les Lieux saints. M. Mansour a avancé que les colons israéliens agissent avec « l'appui, la protection et les encouragements » de fonctionnaires israéliens qui poussent, a-t-il soutenu, à la colonisation du territoire palestinien et qui rejettent la solution à deux États et l'existence même du peuple palestinien. Il a également fait observer que le blocus de Gaza est entré dans sa septième année, rapportant notamment que 90% de l'eau n'est pas potable et que les coupures d'électricité, qui peuvent parfois durer jusqu'à 16 heures par jour, entravent gravement le fonctionnement des hôpitaux, des écoles et des systèmes d'assainissement, entre autres.

L'observateur a réclamé la levée du blocus illégal et de la colonisation illégale du territoire palestinien, ainsi que la libération des milliers de prisonniers palestiniens. Il a souligné que la solution à deux États et la campagne de peuplement d'Israël sont entièrement incompatibles. Parler de paix tout en entreprenant sa destruction, c'est se moquer de l'appui de la communauté internationale à la solution à deux États et saboter tous les efforts déployés en la matière, a-t-il dénoncé.

« Nous nous trouvons à un tournant critique de cette longue quête historique de la paix », a averti M. Mansour pour qui les décisions qui seront prises maintenant détermineront si la solution à deux États peut être réalisée ou si les politiques illégales d'Israël y mettront un terme. Afin d'appuyer des négociations significatives et de sortir de l'impasse politique, a-t-il conseillé, il faut répondre immédiatement à la situation sur le terrain. L'observateur a appelé Israël à démontrer de manière tangible, « par la parole et par les actes », son souci de mettre un terme à l'occupation et de faire la paix. Il a également appelé la communauté internationale à engager Israël à respecter ses obligations juridiques et à mettre un terme à ses politiques illégales.

Le moment est venu d'agir avec sérieux pour promouvoir une solution juste et durable qui permettra l'exercice des droits inaliénable du peuple palestinien et l'instauration de la paix entre la Palestine et Israël, telle que défini dans l'Initiative de paix arabe, a-t-il souligné. M. Mansour a assuré que la Palestine continuera d'agir de manière responsable et d'édifier, sur le plan interne, ses institutions nationales afin de renforcer les fondements de l'État. Il a estimé que l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien permettra d'impulser l'élan nécessaire et de consolider la volonté politique de faire de la paix entre la Palestine et Israël une réalité.

« Les plus grandes légendes de la mythologie grecque peinent à rivaliser avec les fables et les contes que l'on associe à ce débat », a lancé d'emblée M. RON PROSOR (<u>Israël</u>). Il a dénoncé le fait qu'en 2012, l'Assemblée générale avait « trouvé le temps » d'adopter 22 résolutions qui condamnent Israël, alors, a-t-il accusé, que les pires violateurs des droits de l'homme ne reçoivent qu'un pourcentage des condamnations dont est l'objet Israël, « unique démocratie du Moyen-Orient ». Il a également avancé que les États qui donnent leur appui aux résolutions anti-israéliennes ont donné aux Palestiniens un sens erroné de la réalité et nourri leur culture de victimisation.

M. Prosor a soutenu que depuis l'adoption de la résolution du 29 novembre 2013, l'Autorité palestinienne ne contrôle toujours pas Gaza bien que cette bande représente 40% du territoire que « le Président Abbas prétend représenter ». Il me semble, a-t-il ironisé, que l'Autorité palestinienne contrôle davantage les organes de l'ONU que la bande de Gaza qui est depuis 2007 aux mains du Hamas, une organisation terroriste. M. Prosor a dénoncé le fait que l'adoption de cette résolution n'avait pas incité le Gouvernement palestinien à tenir des élections ni à préparer sa population à la paix. Il a accusé le leadership palestinien de continuer de nourrir une culture d'incitation au terrorisme, citant notamment en exemple le fait que des équipes de football portent le nom de terroristes responsables des attaques les plus meurtrières contre Israël. Il s'est demandé pourquoi, lorsqu'Israël a libéré 26 meurtriers reconnus, l'Autorité palestiniennes leur a promis une rente de 50 000 dollars. Le mot d'ordre du fonds de pension palestinien semble être « plus vous tuez plus on vous paie », a-t-il lancé.

M. Prosor a accusé le Hamas « d'empoisonner le cœur et l'esprit de la prochaine génération ». Un nouveau manuel scolaire, s'est-il insurgé, nie le lien historique du judaïsme au territoire israélien. Il s'est inquiété du fait que le nombre d'attaques terroristes contre Israël avait doublé entre 2011 et 2012 et que 1 163 actes terroristes avaient été recensés depuis le début de l'année 2013.

Tous ceux qui prétendent vouloir faire avancer le processus de paix doivent rappeler à la Palestine qu'il n'y a pas de raccourcis, a enchaîné le représentant d'Israël. On ne réalise pas la paix en changeant sa plaquette à l'ONU ni en effectuant des actes unilatéraux et encore moins en adoptant une série de résolutions anti-israéliennes. M. Prosor a accusé les dirigeants palestiniens de réclamer la création d'un État indépendant tout en insistant sur le droit du peuple palestinien de regagner l'État juif. Il a vu là un euphémisme pour la destruction d'Israël et l'obstacle le plus important à la paix. Le représentant a soutenu que les résolutions adoptées aujourd'hui n'ont rien à voir avec la situation qui prévaut sur le terrain. Il a aussi commenté le fait que l'Assemblée générale se prononcera prochainement sur une résolution qui engage Israël à restituer le Golan syrien et ses habitants à la Syrie. Il n'y a rien de plus absurde que d'exiger qu'encore plus de civils soient soumis « à la brutalité d'Assad », a-t-il commenté.

M. Prosor a constaté qu'alors que d'innombrables résolutions délégitiment et diabolisent Israël, aucun texte ne parle des bonnes œuvres d'Israël en faveur des Palestiniens. Il a rappelé qu'à l'heure actuelle, 100 000 Palestiniens gagnent leur vie en Israël, qu'Israël achemine, chaque année, dans les territoires palestiniens, 1 400 millions de galons d'eau et que 94 000 Palestiniens ont été soignés dans des hôpitaux israéliens. Le représentant a fait part de son engagement en faveur des négociations avec « nos voisins palestiniens » et a appelé les États à rappeler aux Palestiniens que la seule manière d'atteindre un accord de paix durable est de passer par des négociations directes. En travaillant ensemble, nous pourrons faire l'histoire en faisant la paix, a-t-il affirmé.

M. MOHAMMAD KHAZAEE (<u>République islamique d'Iran</u>) au nom du <u>Mouvement des pays non alignés</u>, a dénoncé le fait qu'après l'octroi à la Palestine du statut d'État observateur non membre, Israël n'ait rien trouvé de mieux que d'intensifier la colonisation illégale et poursuivre ses politiques et pratiques illégales dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Il a appelé à l'arrêt total des activités de colonisation, du mur de séparation, des destructions de maisons et des expulsions et des fouilles, y compris près d'Al Haram Al-Charif. Il a aussi appelé à la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem.

Le représentant a condamné la détention et l'emprisonnement de milliers de Palestiniens, y compris des femmes et des enfants, ainsi que la violence et les provocations des colons extrémistes israéliens. Ces actes alimentent des susceptibilités religieuses qui risquent d'aggraver la déstabilisation, a-t-il prévenu. Israël doit être tenu pour responsable de ces crimes, a tranché le représentant qui a aussi appelé Israël à lever immédiatement, et sans condition, le blocus de Gaza et à libérer tout aussi immédiatement les prisonniers palestiniens dont le sort doit être examiné par le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme.

Le représentant s'est dit inquiet du manque de progrès dans le processus de paix où le pessimisme est en train de remplacer l'espoir. Il a donc pressé la communauté internationale d'exiger d'Israël qu'il s'engage véritablement en faveur de ce processus. La communauté internationale, a-t-il insisté, doit agir pour prévenir l'effondrement de ce processus. Il estimé que l'accession de la Palestine au statut d'État observateur non membre à l'Assemblée générale et de membre à part entière à l'UNESCO est en réalité « un vote de confiance » quant à la faculté de cet État de remplir les critères fixés dans la Charte s'agissant du statut d'État et à sa volonté d'assumer les responsabilités qui viennent avec ledit statut. La décision de l'Assemblée générale, a-t-il dit, ne peut que donner l'élan qu'il faut au Conseil de sécurité qui est saisi de la demande d'accession au statut d'État membre présentée par la Palestine.

M. MOHAMED KHALED KHIARI (<u>Tunisie</u>) au nom du <u>Groupe des États arabes</u>, a rappelé que la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien était une journée importante et a estimé que la résolution de l'an dernier qui a donné à la Palestine le statut d'État observateur non membre avait représenté un jalon important. Cette résolution montre aussi le large soutien dont jouit la solution des deux États, a estimé le représentant.

Il faut éviter tout recul et toute autre déception, a déclaré le représentant, qui a rappelé le rôle de la Ligue des États arabes. Malheureusement, a-t-il déclaré, les pratiques israéliennes actuelles menacent les négociations et les chances d'un accord. Il a rappelé le caractère illégal de la colonisation qui cherche à modifier la démographie et à fragmenter le territoire palestinien. Au nom du Groupe des États arabes, il a demandé la fin de la

colonisation et condamné la confiscation des terres, la destruction des maisons et les violations des droits les plus fondamentaux, y compris ceux des prisonniers. Après avoir prévenu que l'on cherchait à effacer le patrimoine musulman et chrétien de Jérusalem-Est, il a demandé la fin du blocus de Gaza et soutenu les négociations en cours, tout en avertissant que les actes d'agression israéliens les menacent. Il existe, a-t-il rappelé, un cadre de référence pour parvenir à une paix globale dans la région.

M. IOANNIS VRAILAS, <u>Union européenne</u>, a souligné que le temps est venu de réaliser l'aspiration des Palestiniens à avoir un État souverain et d'assurer la sécurité d'Israël grâce à un accord global négocié sur la base d'une solution des deux États. Il s'est donc félicité de la reprise des négociations directes et salué le rôle fondamental joué par les États-Unis et le dévouement de leur Secrétaire d'État, John Kerry, ainsi que le soutien de la Ligue arabe. Il a insisté sur le fait que cette reprise devrait aboutir à des progrès tangibles dans un délai donné. Cet aspect est plus important encore aujourd'hui, a-t-il dit, en appelant les parties à s'abstenir de toute action susceptible de saper le processus.

L'Union européenne, a-t-il promis, donnera son appui au processus sous une la forme à laquelle conviendront les parties. Elle continuera, a-t-il insisté, à contribuer à une solution négociée avec d'autres acteurs régionaux et internationaux, y compris le Quatuor, pour parvenir à une solution globale sur le statut final, y compris sur la question de Jérusalem, de la sécurité, des frontières, de l'eau et des réfugiés.

M. Ioannis a déploré la décision que vient de prendre Israël de poursuivre l'extension des colonies à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. La position de l'Union européenne est claire, a-t-il rappelé, les colonies, le mur de séparation construit sur des terres occupées, les expulsions illégales et les destructions de logement sont illégales au regard du droit international, constituent un obstacle à la paix et menacent la solution à deux États. L'Union européenne, a averti le représentant, ne reconnaitra aucun changement aux frontières antérieures à 1967, y compris sur le statut de Jérusalem, autre que celles qui seront agréées par les parties. La colonisation doit cesser immédiatement, y compris à Jérusalem-Est, les projets de nouvelles colonies doivent être abandonnés et tous les avant-postes construits depuis mars 2001 démantelés.

L'Union européenne est gravement préoccupée par les contraintes imposées à l'Autorité palestinienne dans le développement économique de certaines communautés palestiniennes dont les conditions de vie se dégradent. Elle reste, a confirmé le représentant, le principal bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne et a toujours encouragé l'édification de l'État palestinien. Mais, elle est très préoccupée par la lenteur du développement économique et donc l'insuffisance des recettes fiscales. Elle continuera d'apporter sa contribution tout en appelant les autres États, notamment ceux de la région, à augmenter leur propre contribution financière.

M. Ioannis a de nouveau condamné les violences qui ont affecté la bande de Gaza et Israël en novembre 2012, rappelant que l'Union européenne condamne fermement toute violence qui prend les civils pour cibles. L'Union européenne se félicite du cessez-le-feu et demande à toutes les parties de le respecter. La situation à Gaza est insoutenable, a-t-il voulu souligner, et elle le restera tant que Gaza restera politiquement et économiquement séparée de la Cisjordanie. Tout en reconnaissant pleinement le droit d'Israël à la sécurité, le représentant a demandé une réouverture immédiate, durable et inconditionnelle des points de passage pour l'aide humanitaire et les flux humains et commerciaux vers et en provenance de Gaza.

M. MANSOUR AYYAD SH A ALOTAIBI (<u>Koweït</u>) a appuyé la dernière initiative des États-Unis qui a permis la reprise des négociations directes entre l'Autorité palestinienne et Israël. Il a dénoncé les agissements d'Israël notamment la poursuite de la colonisation et a prévenu que le blocus de Gaza est une des raisons qui fait monter la tension dans la région. Il a donc demandé la levée du blocus, la fin de la colonisation et des politiques visant à changer la composition démographique de Jérusalem-Est. Il a exigé d'Israël qu'il se retire des territoires occupés après 1967, de libérer les prisonniers palestiniens et de quitter le Golan syrien et le Sud-Liban. Le Koweït, a-t-il promis, poursuivra son aide financière à la Palestine qui, a-t-il espéré, deviendra le 194^e État Membre des Nations Unies.

M. RODOLFO REYES RODRÍGUEZ (<u>Cuba</u>) a déclaré que le débat d'aujourd'hui allonge la liste des discussions sur la question de Palestine sans parvenir pour autant à une solution juste qui pourrait mettre fin aux crimes commis par Israël contre le peuple palestinien. Israël, Puissance occupante, continue de défier la communauté internationale, de violer le droit international et d'ignorer les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. M. Rodríguez a déclaré que le rapport du Comité des droits inaliénables du peuple palestinien constatait une aggravation de la situation dans la région, et notamment dans le Territoire palestinien

occupé, y compris Jérusalem-Est. Cuba condamne l'expansion continue des colonies israéliennes et les violations continues des résolutions du Conseil de sécurité et de la quatrième Convention de Genève.

La mission internationale indépendante d'enquête nommée par le Conseil des droits de l'homme sur les répercussions sur les palestiniens de la colonisation israélienne a conclu que l'ensemble des violations commises par Israël fait partie d'un plan global qui vise principalement à nier au peuple palestinien le droit à l'autodétermination et à le soumettre systématiquement à des discriminations, a déclaré le représentant. Ce dernier a aussi dénoncé la poursuite du mur de séparation malgré l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) en 2004, et la dégradation des conditions de vie provoquée par le blocus de Gaza.

Cuba condamne l'occupation par Israël du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, a réitéré le représentant qui a rappelé le Conseil de sécurité aux responsabilités qui lui incombent. Le Conseil, a-t-il dit, doit examiner la demande d'adhésion que la Palestine a présentée en 2011, soutenue d'ailleurs par une majorité écrasante des Membres des Nations Unies, a poursuivi M. Rodríguez. Il a dénoncé l'hypocrisie des États-Unis qui utilisent leur veto pour y barrer toute condamnation d'Israël. Il a salué les États qui ont décidé d'établir des relations diplomatiques avec l'État de Palestine et s'est félicité de la première participation de l'État observateur de Palestine à un vote de l'Assemblée générale, ce 22 novembre.

Le premier vote de l'État de Palestine, a estimé M. JEFFREY SALIM WAHEED (<u>Maldives</u>), était l'étape symbolique d'une nation déterminée à devenir membre à part entière de l'ONU. C'était une autre étape vers la reconnaissance. Peu importe le temps que cela prendra ou la rudesse du chemin, les Maldives, a promis le représentant, marcheront à côté des frères et sœurs de la Palestine. Il a rappelé que tous les États Membres de l'ONU soutiennent la Palestine dans son voyage. L'espoir n'est pas mort, a dit le représentant en prévenant tout de même que le règlement de la question passe par la fin de l'occupation des territoires occupés depuis 1967 et l'indépendance de la Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Défenseur de la solution à deux États mais, comme certains craignent que cette fenêtre ne se ferme compte tenu des nouvelles colonisations changeant la composition démographique de la Palestine, le représentant a dénoncé le coût financier et humain du blocus, les pratiques discriminatoires d'Israël et la colonisation. Le chemin du progrès passe par le compromis, a encouragé celui qui a dit croire en un État palestinien libre, et au droit d'Israël à la sécurité. Si plusieurs générations ont vécu sous l'oppression et la peur, nous voulons être celle qui verra la fin du voyage.

Mme LANA ZAKI NUSSEIBEH (Émirats arabes unis) a rappelé, en cette Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le soutien de son pays à l'État palestinien. Elle s'est félicitée de la première participation de l'État de Palestine à un vote de l'Assemblée générale, le 22 novembre, et a souhaité que la Palestine puisse rapidement obtenir une reconnaissance internationale complète en tant qu'État Membre des Nations Unies, comme les autres États.

Les Émirats arabes unis appuient tous les efforts politiques régionaux et internationaux en faveur d'une solution juste pour le peuple palestinien, a rappelé la représentante, y compris les récents efforts des États-Unis qui ont permis la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens. Toutefois, si ces négociations échouent, on ne pourra pas simplement revenir à la case départ, a-t-elle averti. Pour les Émirats arabes unis, la levée du siège injustifié de Gaza, le retrait des territoires palestiniens occupés et l'arrêt de la colonisation sont des préalables à la création d'un environnement favorable à la poursuite des discussions et à la conclusion d'un accord acceptable dans le délai de neuf mois et fondé sur la solution des deux États. Les Émirats arabes unis condamnent fermement la poursuite de la colonisation israélienne et tiennent le Gouvernement israélien responsable de la rupture actuelle des négociations. Ils appellent plus que jamais la communauté internationale et le Conseil de sécurité à prendre des mesures sérieuses et concrètes pour forcer Israël à mettre fin immédiatement à ses activités illégales.

La représentante a rappelé que les conditions de vie dans le Territoire palestinien occupé se sont dégradées du fait des pratiques israéliennes et de l'insuffisance des ressources de l'Autorité palestinienne. Les Émirats arabes unis espèrent que les bailleurs de fonds continueront de fournir une aide d'urgence au peuple palestinien et poursuivront leur assistance au développement, de manière à permettre à l'Autorité palestinienne de surmonter sa crise financière. Les Émirats arabes unis, qui coparrainent les quatre résolutions présentées aujourd'hui, estiment qu'aucune paix durable ne pourra être obtenue dans la région si on ne traite pas les causes profondes du conflit israélo-arabe, ce qui implique le retrait d'Israël dans ses frontières d'avant 1967 et la création d'un État palestinien souverain avec Jérusalem-Est comme capitale.

M. JAMAL FARES ALROWAIEI(<u>Bahreïn</u>) a réitéré le soutien de son pays au peuple palestinien et précisé que le Roi du Bahreïn avait invité la communauté internationale à rester vigilante pour mettre un terme à la colonisation et assurer une issue positive aux négociations en cours, qui doivent être menées sur un pied d'égalité. L'occasion est propice pour une paix juste et durable et la communauté internationale doit redoubler d'efforts, a estimé le représentant, qui a ajouté qu'une solution à deux États était urgente, surtout après le vote l'an dernier par l'Assemblée générale, à une majorité écrasante, d'une résolution octroyant à la Palestine le statut d'État observateur non membre.

Le représentant a remercié le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien pour ses activités, puis le Département de l'information pour son rôle de sensibilisation de la communauté internationale, y compris son programme de formation pour les journalistes palestiniens. Le rapport du Comité montre combien la détérioration des conditions de vie des Palestiniens se poursuit chaque jour du fait des pratiques israéliennes. Une paix juste et durable est une option stratégique qui nécessite la pleine application des résolutions pertinentes des Nations Unies et le respect de la Feuille de route, a encore déclaré le représentant.

M. MASOOD KHAN (<u>Pakistan</u>) a constaté que les pourparlers entre Israël et la Palestine ne sont pas très encourageants, évoquant notamment la démission des négociateurs palestiniens, signe, a-t-il soutenu, que de graves problèmes se posent derrière les portes closes. Il a dit l'importance pour les peuples israélien et palestinien « et pas uniquement leur représentants » de croire en la solution à deux États, faisant par ailleurs observer que toute autre solution ferait s'effondrer l'espoir de paix. Le représentant a appelé Israël à mettre un terme à ses activités de peuplement illégales. Israël sait, a-t-il estimé, que ses colonies sont l'obstacle le plus important aux pourparlers de paix. Il a dénoncé l'annonce, faite le 3 novembre, de la construction de 20 000 unités supplémentaires en Cisjordanie, y compris dans la zone « E1 ». Il a appelé les États-Unis à déployer toute leur influence auprès d'Israël.

M. Khan a souligné la nécessité d'assurer la viabilité géographique de la Palestine et dit l'importance de mettre un terme à l'annexion des territoires occupés, aux démolitions et aux déplacements de population. Il importe aussi de mettre un terme au blocus de Gaza, a ajouté le représentant du Pakistan qui a relevé qu'en 2013, seules 200 personnes ont été autorisées à quitter la bande de Gaza chaque jour par rapport aux 26 000 avant le blocus.

M. ABDULAZIZ AL-NEAMA (<u>Qatar</u>) a rappelé la décision historique prise l'an dernier qui va dans le droit chemin de la création d'un État palestinien dans les frontières d'avant 1967 ayant Jérusalem-Est pour capitale. La solution à deux États est la seule solution viable, a-t-il affirmé. Malheureusement, a déclaré le représentant, Israël entrave cette perspective par sa stratégie de colonisation et le rejet d'une paix juste et durable fondée sur les résolutions des Nations Unies. Israël continue de violer le droit international, a déclaré le représentant, qui a dénoncé les violences, les démolitions de maisons, les détentions de Palestiniens, le sabotage de l'économie palestinienne et la confiscation des ressources en eau.

Le Qatar condamne toute tentative de judaïsation de Jérusalem et en appelle aux Nations Unies et à toutes les organisations internationales pertinentes pour préserver le caractère international de Jérusalem, a insisté le représentant qui a également dénoncé le blocus de Gaza. Toutes ces violations rappellent la nécessité de soutenir le peuple palestinien dans ses justes revendications, a poursuivi le représentant, non sans dénoncer l'occupation du Golan syrien. Le Qatar continuera d'apporter son assistance au peuple palestinien jusqu'au jour où il pourra exercer ses droits.

M. IBRAHIM O. A. DABBASHI (<u>Libye</u>) a constaté que l'adoption de la résolution du 29 novembre 2011 a rapidement enclenché des provocations de la part d'Israël, évoquant notamment la poursuite des activités de peuplement. Il a également accusé Israël de refuser de reconnaître les droits inaliénables du peuple palestinien et dénoncé les actes de violence perpétrés par les colons israéliens, « avec l'appui des autorités israéliennes ». Il a aussi dénoncé le fait que depuis l'imposition du blocus, la bande de Gaza soit devenue « la plus grande prison du monde ». Le représentant a accusé Israël d'utiliser le processus de paix pour gagner du temps, assimiler les territoires occupés et rendre impossible la création d'un État palestinien viable.

Il a averti que les activités de peuplement provoqueront d'autres bains de sang et a engagé le Conseil de sécurité à changer la manière dont il traite de la question de Palestine. La paix ne sera pas possible tant que la Palestine n'obtiendra pas le statut de membre à part entière à l'ONU, a-t-il prévenu.

M. ASOKE KUMAR MUKERJI (<u>Inde</u>) a tout d'abord donné lecture d'un message de son Premier Ministre dans lequel ce dernier se félicite de la reprise des pourparlers directs et formule l'espoir que celles-ci déboucheront sur un processus de paix durable et un règlement négocié du conflit. Le Premier Ministre fait également savoir que l'Inde verse chaque année un million de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et participe à la mise en œuvre, en Palestine, de projets de développement, aux côtés de l'Afrique du Sud et du Brésil.

Le représentant a ensuite indiqué que le règlement de la question palestinienne est une condition préalable d'une paix durable dans la région. Compte tenu de l'imprévisibilité de la situation au Moyen-Orient et du conflit en Syrie, on ne peut se permettre de reporter encore la solution à la question israélo-palestinienne. M. Mukerji s'est inquiété de la dégradation de la situation dans les territoires palestiniens occupés laquelle menace, a-t-il averti, la solution à deux États. Il a relevé que l'Autorité palestinienne connaît une grave crise financière qui risque de saper les progrès réalisés dans l'édification des institutions publiques. Le représentant a appelé Israël à lever le blocus imposé à Gaza et à mettre un terme à ses activités de peuplement.

Après avoir rappelé que le 18 novembre dernier, l'État de Palestine a voté pour la première fois à l'Assemblée générale, M. SALEUMXAY KOMMASITH (<u>République populaire démocratique Lao</u>) a parlé de la capacité de l'Autorité palestinienne à jeter les bases des institutions nécessaires à la reconnaissance internationale malgré les obstacles et les défis. Il a qualifié de violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme, les destructions de propriétés et l'affaiblissement des institutions économiques palestiniennes. Il y a vu une entrave au processus de paix et aux négociations. Il a salué l'engagement en faveur du processus des États-Unis, du Comité de suivi de la Ligue des États arabes et de nombreux autres dirigeants du monde. Il a appelé les parties à négocier de bonne foi et à s'abstenir de toute mesure qui pourrait compromettre les négociations. La paix viendra du dialogue et du dialogue seul, a dit le représentant.

Mme MARÍA RUBIALES DE CHAMORRO (<u>Nicaragua</u>) a réaffirmé son soutien à la juste lutte pour la création d'un État palestinien souverain et indépendant. Le conflit israélo-palestinien est au cœur du conflit israélo-arabe, a-t-elle rappelé, ajoutant que le souhait le plus cher du peuple palestinien était de vivre en paix avec ses voisins dans un État souverain et viable. Le peuple palestinien doit pouvoir récupérer ses territoires occupés, ses prisonniers et ses ressources. Le Nicaragua est préoccupé par la poursuite de la colonisation illégale israélienne, dont la cessation est une condition préalable à un engagement de bonne foi dans les négociations. Le Nicaragua exige donc la fin de cette colonisation et de l'épuration ethnique qui y est liée.

Nous ne pouvons pas gâcher l'occasion historique que représentent les négociations en cours, a affirmé la représentante qui a dénoncé la poursuite des violations des droits des Palestiniens et a demandé des mesures de confiance pour faire réussir les négociations. Le Nicaragua est favorable à une solution politiquement juste sur la base des résolutions des Nations Unies et notamment celle qui confirme le droit au retour des réfugiés palestiniens. Le Nicaragua se félicite de la libération de 104 prisonniers politiques palestiniens mais exige la libération de tous les autres détenus aussi arbitrairement, a dit la représentante qui a rappelé que le Nicaragua a coparrainé l'ensemble des projets de résolution sur lesquels l'Assemblée générale va se prononcer. Elle a invité à faire de 2014 l'Année internationale de la Palestine, qui, a-t-elle conclu, devrait logiquement se conclure avec l'admission de la Palestine comme État Membre à part entière des Nations Unies.

M. JEREMIAH NYAMANE KINGSLEY MAMABOLO (<u>Afrique du Sud</u>) a dit que d'ici à quelques jours, nous allons célébrer le premier anniversaire de l'accession de la Palestine au statut d'État observateur non Membre. C'était un pas important vers la reconnaissance. S'agissant de la reprise des négociations, il a déploré un environnement peu favorable « dont les raisons sont connues ». Il a ainsi cité la poursuite de la colonisation, la confiscation des terres et le changement démographique à Jérusalem-Est qui risque d'empêcher la possibilité de la solution à deux États.

Il est étonnant, a-t-il ironisé, que cette situation soit connue du Conseil de sécurité qui reste silencieux. Il incombe aux pays qui soutiennent Israël d'abattre les obstacles et d'œuvrer à la paix. Le représentant a salué le fait que les États-Unis et l'Union européenne aient rendu les négociations possibles. La volonté de la communauté internationale devrait permettre la solution à deux États.

Droits de réponse

Le représentant d'<u>Israël</u> a affirmé qu'aujourd'hui plusieurs délégations arabes ont condamné et accusé alors qu'elles seraient plus inspirées de s'occuper des droits de l'homme dans leur propre pays. Le représentant

a regretté que des délégations utilisent le temps précieux de l'Assemblée générale pour politiser le débat, comme le représentant de la Libye qui n'a pas hésité à utiliser « la même rhétorique que Qadhafi ». La Libye, a répété le représentant, ferait mieux de s'occuper de sa propre population et de mieux contrôler ses frontières. Quant à l'État palestinien, a-t-il assuré, il se concrétisera si on suit la Feuille de route. Il ne se concrétisera pas ici, a-t-il tranché, avant d'affirmer que les pays non alignés qui s'en sont pris à Israël aujourd'hui auraient été mieux inspirés de condamner les droits de l'homme en Iran, leur représentant aujourd'hui.

Son homologue de la <u>République arabe syrienne</u> a souligné qu'Israël est le dernier État à avoir le droit de parler des droits de l'homme, après les innombrables violations qu'il a commises depuis le début de l'occupation. Il faut croire que le représentant israélien est sujet à des hallucinations, a ironisé le représentant qui a argué que la seule aide qu'apporte Israël est une aide aux groupes terroristes notamment à Al-Qaida qui opère dans le Golan syrien. Il s'agit là non seulement d'une violation du droit international mais aussi d'un risque accru dans le Golan occupé. Ces groupes armés qui sont aidés par la Puissance occupante ont été traités dans des hôpitaux israéliens, a indiqué le représentant.

Le représentant de la <u>Libye</u> a déclaré que son pays et les autres délégations arabes ont parlé des violations des droits de l'homme dûment documentées par les organismes des droits de l'homme et les organisations internationales. « Nous sommes là pour examiner la question palestinienne et les rapports des différents organismes ne font que confirmer ce que les pays arabes disent », a tranché le représentant. Quelle que soit la fiction à laquelle le représentant d'Israël veut nous faire croire, c'est la réalité, a-t-il conclu.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel